

« Défis addictions » : Un rapport salué par les professionnels, qu'il faut manier avec soin !

Commentaires du GREA à la KDS, 9.09.2010

Le GREA salue la sortie de ce rapport aux nombreuses qualités. Il formule également deux souhaits pour la suite à donner au processus.

1. Un soutien de principe unanime

Sur le terrain, le travail dans le domaine des addictions a toujours une dimension politique. Face au municipal de sa commune ou face à son canton, les professionnels doivent toujours convaincre du bien fondé de leur approche, qui va parfois à l'encontre du « sens commun » (réduction des risques, approche transversale entre substances, gestion de la consommation). Dans ce travail, ils sont le plus souvent seuls pour dialoguer avec la société sur la finalité de leur travail. Bien que les associations professionnelles tentent de les outiller et les renforcer dans la défense de leur profession, la situation peut devenir très difficile, tant le paradigme qui sous-tend notre travail peut apparaître éloigné de l'opinion publique, qui privilégie l'approche morale.

Le rapport « défis addictions » n'apporte que très peu de nouveauté pour les personnes du domaine. Mais ce n'est pas là son objectif. Sa véritable plus-value se situe dans sa signature. Enfin, nous avons en Suisse un document des trois commissions fédérales addiction et cela n'a pas de prix. Les professionnels saluent toujours avec enthousiasme la Confédération, quand elle met à disposition du terrain des documents de ce type. « Défis addiction » devient donc un nouvel argument de poids pour soutenir nos thèses. Sur le terrain politique, il vient renforcer les personnes qui se battent pour une politique addiction cohérente dans ce pays. Nous remercions donc chaleureusement la confédération pour son investissement sur un processus de ce type.

2. Un rapport d'expert doit-il être aussi une base de dialogue ?

Le rapport « Défis addiction » est le fruit d'un travail d'experts, réunis en un cercle clos et hermétique pendant 2 ans. Cela offre de sérieux avantages (dynamique de groupe, approfondissement), mais comporte aussi des risques en termes de communication. En effet, par définition, un expert « sait mieux que les autres ». C'est donc une posture d'autorité, qui convient bien à la démarche scientifique, mais nettement moins pour une dynamique de type « dialogue social ». Si le travail d'expert requiert rigueur scientifique et méthodologique, le second demande avant tout ouverture et empathie ! Il s'agit donc de deux postures fondamentalement opposées : l'un affirme, l'autre écoute.

Ces deux postures peuvent cependant se rejoindre, mais seulement au prix d'une grande discipline sur la manière de communiquer. Dans le texte du rapport, on lit des termes comme « jugement erroné », ou « refus de comprendre ». Ce genre d'expression ne peut en aucun cas faire partie d'une posture de dialogue. Il convient donc de prendre garde à cette différence quand il s'agira d'aller dialoguer avec la société sur la base de ce rapport, comme il le conseille.

N'oublions pas que dans la société, les valeurs sont nombreuses. Si nous croyons tous ici à l'importance de la promotion de la santé, d'autres mettent en avant la liberté individuelle, ou les intérêts économiques. Ces perspectives ne sont pas fausses. Elles sont différentes. Il faut savoir les accueillir et les écouter, afin de trouver un moyen terme (consensus), qui prenne en compte les points de vue de chacun. Un dialogue frontal qui vise d'abord à persuader l'autre se transforme vite en rapport de force.

Et souvenons-nous bien que sur ce terrain, d'autres sont plus forts que nous !

Le GREA regrette qu'aucune référence ne soit faite au travail des associations professionnelles. Elles ont par exemple adopté en 2007 un document national (FS, GREA, SSAM) exactement sur ce thème. Nous avons été également fort surpris de lire la définition du terme addiction, qui ne serait « plus utilisé par les milieux professionnels »,

alors qu'en 2007 toujours, notre association s'est renommée avec ce terme addiction et en a adopté une nouvelle définition, basée sur la personne. Cette définition se distingue tout à fait du terme « dépendance », qui lui est une liste critères diagnostiques. L'un et l'autre sont utilisés quotidiennement sur le terrain, avec leur sens différent. Le rapport semble les opposer.

3. La perspective de santé publique : un choix judicieux, mais qui peut se retourner contre nous

Le rapport adopte, à juste titre, une perspective de santé publique. Pour nous, professionnels du domaine, cela est tout à fait logique tant la santé doit être comprise comme un domaine couvrant l'ensemble des déterminants de la santé, du marché du travail à l'urbanisme, en passant par les politiques de formation et de migration. Mais si ce document est une base de dialogue pour l'extérieur, ne risquons-nous pas de restreindre notre champ à celui de la santé tout court ? En effet, pour nos politiciens, nos médias et la société en général, la santé publique est vue de manière fort différente. Qui a entendu parler d'impact sur la santé lors du débat qui fait rage actuellement autour de l'assurance chômage ? Pourtant, le marché du travail est bien un des déterminants principaux de la santé ! Nous devons donc faire bien attention quand nous nous réclamons de cet étendard, face à un public non-averti. L'addiction est une problématique qui demande une vision transversale de la société. Il est de notre devoir à tous de promouvoir une approche qui va au-delà d'un problème purement sanitaire (tout comme nous devons lutter contre les visions uniquement sécuritaire).

Placer la santé au cœur des problèmes d'addiction a permis de remporter bien des victoires dans les années 90. Quand nous avons réussi à démontrer que l'addiction devait être considérée comme une maladie, nous avons pu enfin passer d'un paradigme répressif à une nouvelle aire où l'aide à la personne qui souffre est au centre. Mais nous devons aussi prendre garde à ne pas nous faire enfermer ! La prévention, l'accompagnement social, l'éducation où la politique familiale doivent absolument aussi être renforcés. Evident pour nous quand on parle de santé publique. Beaucoup moins, voir pas du tout, quand on traverse la rue et que l'on en discute au parlement... Souvenons-nous en quand il s'agira de parler avec la société !